

28.08.2025 - 15:48 Uhr

## Plus de 22'000 signatures pour le 30 km/h

**Poussé par les partis bourgeois et le TCS, le conseiller fédéral Albert Rösti veut entraver la mise en place du 30 km/h sur les routes principales en localité. L'ATE Association transports et environnement a remis aujourd'hui aux services du Parlement une pétition munie de plus de 22'000 signatures afin de s'opposer à cette attaque envers la sécurité et la qualité de vie.**

L'année dernière, le Parlement a adopté une motion visant à entraver le 30 km/h sur les routes principales. Le conseiller fédéral Albert Rösti veut maintenant la mettre en œuvre en imposant une ordonnance, empêchant ainsi toute possibilité de contrer cette décision avec un référendum. «C'est une grave menace pour la sécurité routière et la lutte contre le bruit, mais également pour les droits démocratiques!», a déclaré David Raedler, co-président de l'ATE.

L'ATE a lancé une pétition intitulée «NON à l'interdiction du 30 km/h en localité» demandant au Conseil fédéral de prendre en considération l'importance du 30 km/h et de l'autonomie des communes et des cantons dans ce domaine. Munie de plus de 22'000 signatures, elle a été remise aux services du Parlement en présence de personnalités politiques et de signataires.

### Mesure efficace, procédure adéquate

Partout où la vitesse a été abaissée – en Suisse comme ailleurs –, le bilan est sans appel: le 30 km/h permet de renforcer la sécurité, de réduire le bruit routier et d'améliorer la cohabitation avec les autres moyens de transports. Enfants, seniors, cyclistes ou automobilistes: tout le monde profite d'une limitation à 30 km/h, comme l'a souligné la nombreuse délégation présente pour la remise de la pétition.

La mise en œuvre du 30 km/h sur une route principale suit aujourd'hui un procédé contrôlé qui a fait ses preuves; avant son introduction, une expertise doit confirmer que le 30 km/h est une mesure nécessaire, opportune et proportionnée. Les conclusions doivent ensuite être approuvées par le canton. Jusqu'ici, ces décisions ont toujours été prises de manière responsable et équilibrée, ce qui a été confirmé dans plusieurs arrêts du Tribunal fédéral. Un dictat fédéral n'est ni nécessaire ni judicieux dans ce domaine, rappelle Brenda Tuosto, membre du comité de l'ATE Suisse, conseillère nationale et municipale à Yverdon-les-Bains: «Chaque route est différente, et les autorités locales savent mieux que quiconque où il faut rouler à 50 km/h et où le 30 km/h est préférable. Elles sont compétentes et agissent dans l'intérêt de la population concernée.»

Albert Rösti devrait prendre public son projet de modification d'ordonnance dans les prochains jours. L'ATE suivra avec attention ce dossier et poursuivra son engagement pour la sécurité routière et la qualité de vie.

### Pour plus d'informations:

- David Raedler, Co-président ATE Suisse, 079 220 45 23
- Brenda Tuosto, Membre du comité et conseillère nationale PS/VD, 079 509 58 37
- Stéphanie Penher, Directrice ATE, 079 711 19 15
- Service de presse ATE, 079 708 05 36, medias@ate.ch

### Discours

- [Introduction de Stéphanie Penher](#)
- [Discours de Jelena Filipovic](#) (en allemand)
- [Discours de David Raedler](#)
- [Discours de Michael Töngi](#) (en allemand)
- [Discours de Brenda Tuosto](#)

L'ATE Association transports et environnement s'engage en faveur d'une politique des transports durable et une complémentarité des différents modes de transports. Forte d'environ 90 000 membres, l'ATE est la principale association d'usagers et d'usagères des transports de Suisse engagée dans la mobilité durable.

Plus d'infos sur [www.ate.ch](http://www.ate.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100059898/100934319> abgerufen werden.